



La Ville de Sierre recherche son(-sa) future(-e) :

Aide-jardinier(-ère) à 100%
auprès du service des Parcs et Jardins

Missions principales :

- Entretien des espaces verts (planter, désherber, arroser, tailler, nettoyer,...)
- Collaborer à l'entretien des machines et outillage.
- Assurer les services supplémentaires aux cimetières.

Profil requis :

- AFP d'horticulteur ou CFC dans le domaine de la construction.
- Bonne santé et excellente constitution physique pour des travaux de force, d'endurance et des travaux en hauteur.
- Intérêt pour le travail en plein air : résistance au froid, au soleil, aux intempéries.
- Permis de conduire B.
- Habileté manuelle et intérêt pour les travaux techniques.
- Aptitude et intérêt pour le travail en équipe.
- Disponibilité (y compris pour intervention durant jours fériés ou de nuit).

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Le cahier des charges est disponible sur www.sierre.ch/emploi.

En cas d'intérêt, le dossier de candidature complet doit être envoyé, en un seul dossier, jusqu'au **9 avril 2024** à emploi@sierre.ch ou Ville de Sierre, Case postale 96, 3960 Sierre.

Descriptif de fonction

| | |
|------------------------------|---|
| Titre de la fonction | Aide-jardinier |
| Service | Services techniques / Parcs et Jardins |
| But(s) de la fonction | <ul style="list-style-type: none">• Entretien des espaces verts de la Ville de Sierre.• Assurer les services supplémentaires aux cimetières. |

| | |
|---|--|
| Supérieur(s) hiérarchique(s) : | Subordonné(s) : |
| <ul style="list-style-type: none">• Responsable des Parcs et Jardins.• Remplaçant du responsable Parcs et Jardins. | |
| Suppléance assurée pour : | Suppléance assurée par : |
| <ul style="list-style-type: none">• Autres collaborateurs des Parcs et Jardins | <ul style="list-style-type: none">• Autres collaborateurs des Parcs et Jardins |

Responsabilités principales

- Collaborer à l'entretien des espaces verts (plates-bandes, massifs routiers, parcs, jardins, terrains de sport, cimetières,...) :
 - Planter fleurs et plantes.
 - Arroser, désherber, tondre et faucher.
 - Tailler les haies, les arbres et les arbustes.
 - Entretien des éléments de jeux et des bancs publics.
 - Nettoyer et balayer : vider les poubelles, ramasser les déchets.
 - Assurer le déneigement et le déblayage.
- Participer aux services supplémentaires aux cimetières :
 - Effectuer le fossoyage : creuser les fosses manuellement ou mécaniquement.
 - Réaliser des services d'enterrement.
 - Remettre en état des tombes lors d'affaissement.
- Collaborer à l'entretien des véhicules, des machines et de l'outillage.
- Appuyer, en fonction des besoins, la section de la Voirie, notamment dans ses tâches de nettoyage, déblaiement, déneigement, fauchage et débroussaillage des chaussées, places et cours d'eau.
- Se conformer aux procédures de travail en vigueur de la Ville de Sierre.
- Sauvegarder en permanence les intérêts de la Ville de Sierre.
- Véhiculer une image positive de la Ville de Sierre.
- Respecter les statuts des collaborateurs de la Ville de Sierre, la charte informatique et téléphonique ainsi que tous les règlements internes.

Autres tâches

- Veiller au maintien d'un niveau adéquat de formation et proposer au chef de service à l'intention de l'office du personnel les actions à entreprendre.
- Privilégier dans ses activités les mesures tendant à réduire l'impact sur l'environnement.
- Faire parvenir au supérieur direct toute suggestion susceptible d'améliorer le fonctionnement.
- Réaliser tous les travaux ordonnés par le supérieur hiérarchique, justifiés par la bonne marche des activités.

Connaissances et compétences professionnelles

- AFP d'horticulteur ou CFC dans le domaine de la construction.
- Permis de conduire B

Compétences et qualités personnelles et sociales

- Bonne santé et excellente constitution physique pour des travaux de force, d'endurance et des travaux en hauteur.
- Intérêt pour le travail en plein air : résistance au froid, au soleil, aux intempéries.
- Habileté manuelle et intérêt pour les travaux techniques.
- Aptitude et intérêt pour le travail en équipe.
- Disponibilité (y compris pour intervention durant jours fériés ou de nuit).

Sierre, mars 2024